



Caïn et Abel ; Chagall Marc

Le poids de la faute

La Techouva de Caïn

Suite au meurtre de son frère Abel, Caïn s'adresse à Dieu pour invoquer sa clémence. S'agit-il d'une repentance authentique ou d'une habile rhétorique visant à minimiser le poids de sa faute ?

Les commentaires de Rachi et Nahmanide divergent sur cette question d'interprétation.

בראשית פרק ד

יג ויאמר קין, אל-יהוה: גדול עוֹנִי, מְנַשָּׂא. יד הן גִּרְשֵׁת אֹתִי הַיּוֹם, מֵעַל פְּנֵי הָאֲדָמָה, וּמִפְּנֵיךָ, אֶסְתֵּר; וְהֵייתִי נֶעַ וְנָד, בְּאֶרֶץ, וְהָיָה כָּל-מִצְאֵי, יְהָרְגֵנִי.

רש"י

גְּדוֹל עוֹנִי, מְנַשָּׂא - בתמיה אתה טוען עליונים ותחתונים ועוני אי אפשר לטעון

רמב"ן

גְּדוֹל עוֹנִי, מְנַשָּׂא - והנכון בפשט שהוא וידוי. אמר, אמת כי עוני גדול מלסלוח, וצדיק אתה ה' וישר משפטיך, אף על פי שענשת אותי הרבה מאד. והנה גרשת אותי היום מעל פני האדמה, כי בהיותי נע ונד ולא אוכל לעמוד במקום אחד הנה אנכי מגורש מן האדמה ואין מקום למנוחתי, ומפניך אסתר, כי לא אוכל לעמוד לפניך להתפלל או להקריב קרבן ומנחה, כי בושתי וגם נכלמתי כי נשאתי חרפת נעורי. אבל מה אעשה כי כל מוצאי יהרגני, ואתה בחסדך הרבים לא חייבת אותי מיתה.

והענין, שאמר לפניו הנה חטאי גדול והרבית עלי עונש, אבל שמרני שלא אענש יותר ממה שחייבת אותי, כי בעבור שאהיה נע ונד ולא אבנה לי בית וגדרות בשום מקום, יהרגוני החיות, כי סר צלך מעלי. הודה כי האדם איננו נשגב ונמלט בכחו, רק בשמירת עליון עליו

Genèse, chapitre 4

13) Caïn dit à l'Éternel: "**Mon crime est trop grand pour qu'on me supporte.**

14) Vois, tu me proscris aujourd'hui de dessus la face de la terre; mais puis-je me dérober à ta face? Je vais errer et fuir par le monde, mais le premier qui me trouvera me tuera."

Rachi

Mon crime est trop grand pour qu'on me supporte : il faut lire ce verset dans le sens d'une interrogation (un étonnement) de la part de Caïn: "Celui qui porte le ciel et la terre ne pourrait-il pas porter ma (simple) faute ?"

Nahmanide

Mon crime est trop grand pour qu'on me supporte : l'interprétation littérale et juste est de comprendre cette phrase dans le sens d'une repentance (Nahmanide s'oppose ici à l'interprétation midrachique de Rachi qui ne suit pas la pure littéralité du texte). Le discours de Caïn pourrait donc se formuler ainsi : "c'est vrai que ma faute est trop lourde pour être pardonnée et toi (Dieu) tu es juste et droit dans tes jugements, même si tu m'a sévèrement châtié. Voilà que tu m'as exilé à partir d'aujourd'hui de la surface de la terre, car lorsque je vais errer je ne pourrai me tenir à un seul endroit car je suis un exilé de la terre et je ne pourrai jamais trouver le repos en un endroit. Et de ta face je serai caché car je ne pourrai me tenir devant toi pour prier ou t'apporter une offrande car j'ai honte et je suis humilié par la faute de jeunesse que je porte sur moi. Mais que puis je faire, car tout celui qui me trouvera me tuera ! Et toi dans ton infinie bonté tu ne m'a pas condamné à mort."

La raison pour laquelle Caïn parle de la grandeur de sa faute et de la sévérité du châtement c'est pour demander à Dieu de le protéger pour pas qu'il ne soit puni plus sévèrement que ce qui lui a été décrété. En effet par cette punition qui oblige Caïn a un perpétuel exil, il ne pourra jamais construire de maison et de barrières en aucun endroit et il sera livré en proie aux bêtes sauvages car l'ombre de Dieu l'a abandonné. Caïn reconnaît par là que l'Homme ne peut se protéger lui-même s'il n'a pas la protection du Tout-Puissant sur lui.

Sources : [Pentateuque Genèse ch. 4, v. 13. \(Berechit - בראשית\)](http://www.kodesh.snunit.k12.il/comment/t0104_13.htm) ; http://www.kodesh.snunit.k12.il/comment/t0104_13.htm